

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du CONSEIL d'ADMINISTRATION N°2025-06

Séance du 27/03/2025

ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 27/03/2025, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- **d'adopter le Compte Administratif 2024, tel que présenté dans le rapport ci-joint.**

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé